

Etude de marché des produits du terroir

Résultats intermédiaires

Neuchâtel, le 22.01.2018

Auteurs :

Prof. Dr. Nicolas Babey (direction)

nicolas.babey@he-arc.ch

Dr. Alain Segessemann

alain.segessemann@he-arc.ch

Dr. Thierry Theurillat

thierry.theurillat@he-arc.ch

Mandat pour le compte de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI)

FRI COURTEMELON

Case postale 65

2852 Courtételle

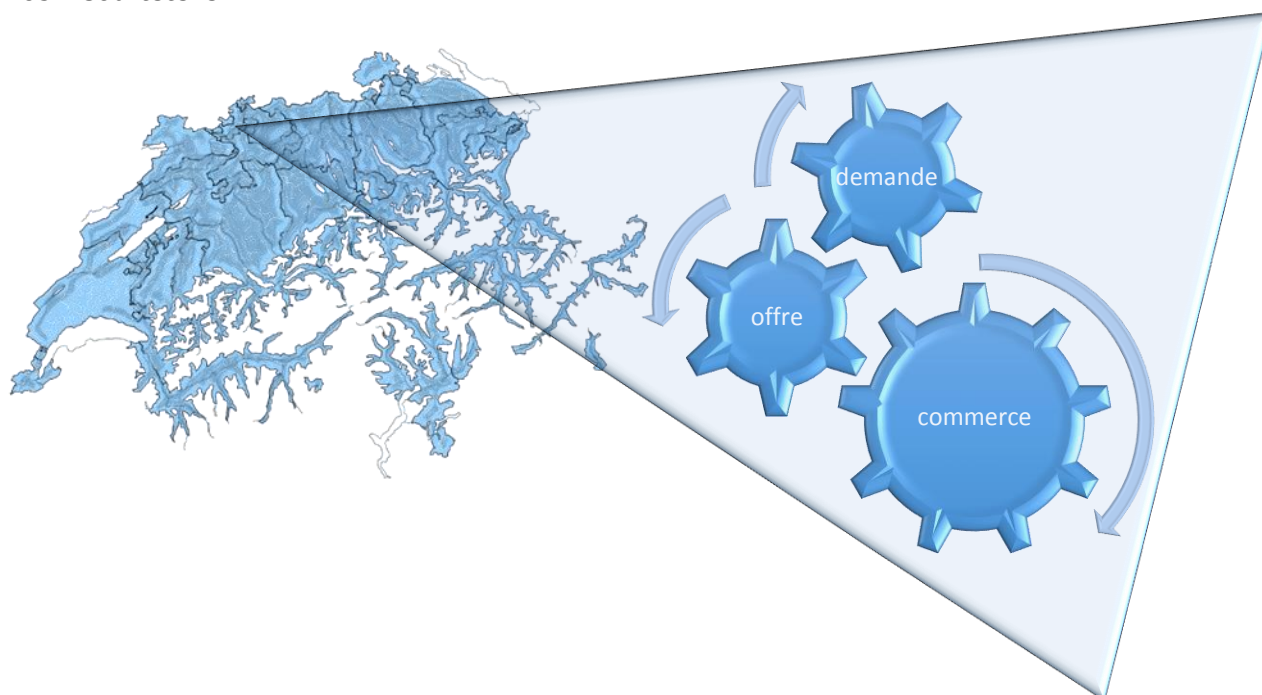


Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Périmètre d'étude et méthode	4
3. Etude quantitative	4
3.1. La demande	4
3.1.1. Méthodologie	4
3.1.2. Résultats.....	6
<i>Répartition spatiale du revenu net.....</i>	<i>6</i>
<i>La taille financière des marchés par commune</i>	<i>7</i>
3.2. L'offre	12
3.2.1. Méthodologie	12
3.2.2. Résultats.....	16
<i>Les lieux de vente par commune.....</i>	<i>16</i>
<i>Le chiffre d'affaires par branche et par commune.....</i>	<i>17</i>
3.3. Le couplage de l'offre et de la demande	19
3.3.1. Méthodologie	19
3.3.2. Résultats.....	19
4. Etude qualitative.....	22
4.1. Méthodologie.....	22
4.2. Résultats.....	23

1. Introduction

Cette étude réalisée par l'Institut du management des villes et du territoire (IMVT) s'inscrit dans le cadre du projet PHR Economie Bâle, piloté par la Fondation rurale interjurassienne (FRI). On rappelle brièvement que ce projet de recherche appliquée a pour objectif de **valoriser la consommation locale** (notamment les produits régionaux) auprès des habitants et des touristes dans un cadre spatial tri-national intégrant les cantons d'Argovie, de Bâle, du Jura et de Soleure ainsi que les espaces voisins français et allemands. Dans ce contexte, la métropole de Bâle représente un puissant pôle urbain permettant théoriquement de générer des échanges entre offre et demande.

Cette étude, qui s'inscrit dans l'opérationnalisation du projet PHR susnommé, poursuit les trois objectifs principaux suivants :

1. Mieux connaître **l'offre (services y relatifs) et la demande (potentiel de consommation) en produits alimentaires** dans les régions retenues, à savoir celles du Fricktal dans le canton d'Argovie, d'Ebenrain dans le canton de Bâle-Campagne, ainsi que les régions voisines du canton de Soleure, le canton de Bâle-Ville et le district de Delémont pour le canton du Jura.
2. **Où, auprès de qui et comment vendre** les produits alimentaires du terroir dans l'espace bâlois susmentionné.
3. Privilégier les **marchés de proximité** en accord avec la FRI.

L'hypothèse principale avance qu'il existe un potentiel de vente dans les communes se caractérisant par un pouvoir d'achat élevé. En ce sens, les lieux de ventes (offre) pour les produits alimentaires ciblés dans cette étude sont les commerces de détail alimentaires et les restaurants. Plus précisément, il s'agit des produits liés aux filières de la viande, du lait et des céréales. Pour intégrer l'évolution actuelle de ces deux branches, la vente de produits en ligne (cartographie des sites) est également analysée.

En conséquence, cette étude se focalise en priorité sur **l'économie résidentielle**, à savoir les dépenses de proximité en produits alimentaires pour les résidents des communes considérées. A ce titre, on relève qu'une analyse de l'offre et de la demande en produits alimentaires sous l'angle du **tourisme** (par exemple en ce qui concerne l'agro-tourisme) dans les régions susmentionnées est réalisée partiellement dans le but de donner une première tendance, par une cartographie des sites d'hébergement et des sites culturels d'importance.

2. Périmètre d'étude et méthode

L'hypothèse de départ avance que le potentiel de vente de produits du terroir est plus important dans les communes qui ont un pouvoir d'achat élevé. Du point de vue des points de vente, ce sont les commerces de détails alimentaires et les restaurants qui sont privilégiés. Du point de vue des produits, ce sont en priorité les filières de la viande, du lait et des céréales qui sont visées.

Le périmètre d'étude retenu correspond au territoire d'action *élargit* de l'espace métropolitain tri-national de Bâle (uniquement pour la Suisse), conformément aux découpages en territoires d'action du Projet de territoire suisse, soit 170 communes au total. Par conséquent, le territoire d'étude se compose :

- De l'ensemble du territoire d'action de l'espace métropolitain tri-national de Bâle, soit de l'aire principale du territoire d'action (aire numéro 12)
- Des territoires interstices qui sont inclus dans l'aire élargie de l'espace métropolitain tri-national de Bâle, à savoir de *certaines communes* qui appartiennent au territoire d'action Arc jurassien (espace numéro 23) ainsi que de celles qui appartiennent aux territoires d'action de l'espace métropolitain de Zurich (espace numéro 11) et de l'espace Aareland (espace numéro 24).

Deux méthodes sont mobilisées dans le cadre de ce mandat : une étude quantitative (point 3) et une étude qualitative (point 4).

3. Etude quantitative

3.1. La demande

3.1.1. Méthodologie

La première étape de l'étude consiste à **déterminer la taille financière des marchés dans les communes à fort potentiel**. Dans ce but, les étapes méthodologiques suivantes ont été suivies :

- **Sélection du quartile des communes ayant le revenu par habitant le plus élevé dans le territoire d'étude** : 43 communes sur 170 ont été sélectionnées à partir de la statistique sur les revenus pour l'année 2013 publiée par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Concernant les revenus par commune, nous avons retenu le *revenu net sans déduction*, soit avant impôts pour l'année 2013 ; cela pour l'ensemble des contribuables, y compris les personnes n'acquittant pas un impôt fédéral direct.

- Le revenu net total par commune a été divisé par **le nombre d'habitant** à partir des chiffres de la population résidente permanente au 31 décembre 2013 publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) de façon à déterminer les communes 'riches' du territoire d'étude. Afin d'affiner la taille potentielle des marchés pour chaque commune, nous avons également tenu compte de **la composition des ménages** selon les communes (OFS). Cela peut permettre de cibler l'offre de produits du terroir jurassien en fonction des profils de clientèle.
- **Dépenses des ménages dans les communes sélectionnées** : la base statistique utilisée est celle de l'enquête la plus récente sur le budget des ménages de l'Office fédéral de la statistique (OFS), soit celle de 2012-2014. C'est pour cette raison que pour les autres bases statistiques, nous avons retenus l'année 2013 comme année de référence (statistiques sur les contributions et sur la population ainsi que la statistique sur les entreprises). Ainsi, pour les 43 communes, les dépenses des ménages consacrées à la consommation de *produits alimentaires* sont ventilées par les catégories suivantes à quatre digits du budget annuel des ménages de l'OFS :
 - Pain et produits céréaliers (5111)
 - Viandes (5112)
 - Poisson (5113)
 - Lait, et fromages & œufs (5114)
 - Fruits (5116)
 - Légumes (5117)En ce qui concerne la *restauration*, les dépenses des ménages ont été ventilées par les catégories à quatre digits suivantes :
 - Restaurants, cafés et bars (5311)
 - Cantines (5313)
 - Chez des privés (5314)
- Finalement, pour appareiller les données concernant les revenus (AFC) avec les dépenses des ménages en Suisse sur la période 2012-2014 (OFS), nous avons privilégié **le critère géographique** : ce sont les pourcentages de la grande région 'Suisse du nord-ouest' qui font référence (par ex., pour les produits alimentaires, le pourcentage de dépenses mensuelles est de 5.80%). Ainsi, les valeurs financières de chaque marché (produits alimentaires et sous catégories par ex.) est une extrapolation à partir du pourcentage

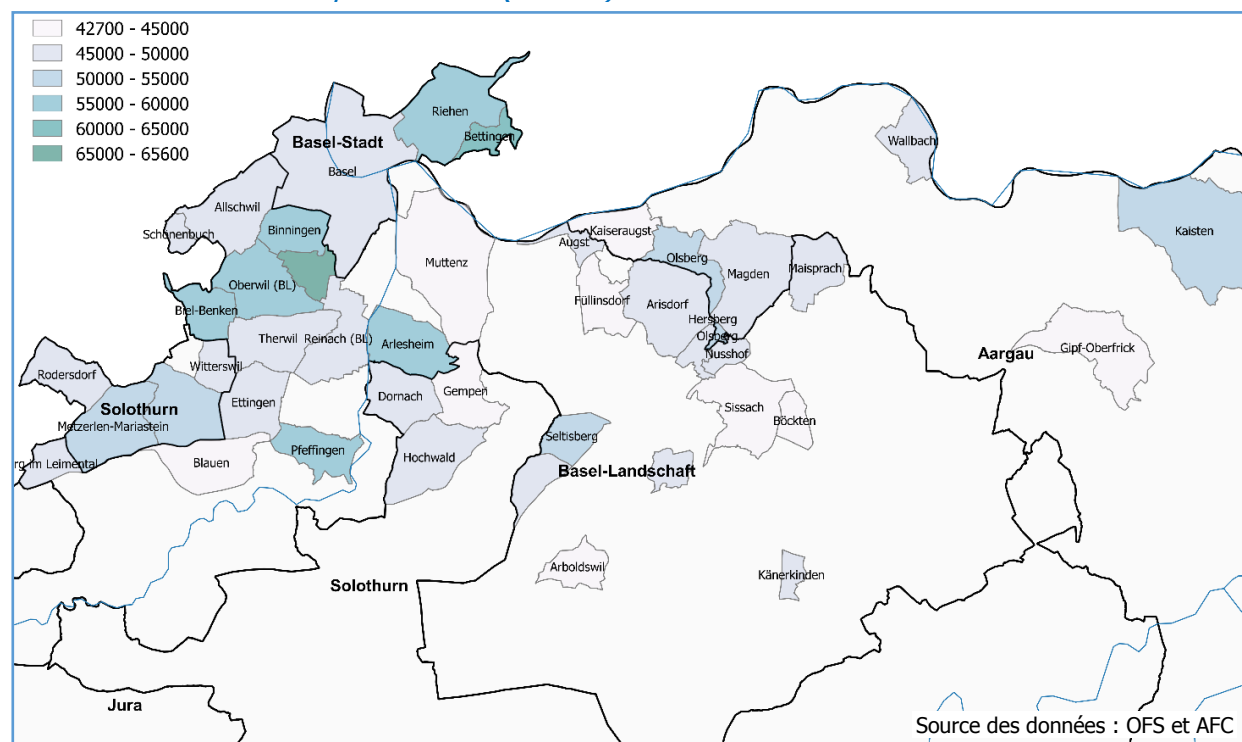
régionalisé relatif à chaque dépense (de trois digits, par ex. produits alimentaires, à six digits, par ex. riz, pain, pâtisserie, etc.) et du revenu net par commune.¹

3.1.2. Résultats

Répartition spatiale du revenu net

La Carte 1 illustre la répartition spatiale du revenu net par habitant dans les 43 communes les plus « riches » de l'Espace métropolitain de Bâle. On relève que les deux communes dont le revenu par habitant est supérieur à 65'000 CHF (Bettingen et Bottmingen) se situent dans la région suburbaine immédiate de la commune-centre de Bâle. Ensuite, on passe directement aux communes dont le revenu par habitant se situe entre 55'000 et 60'000 CHF. Ces dernières (Riehen, Binningen, Oberwil, Biel-Benken, Arlesheim et Pfeffingen) sont davantage dispersées que les deux premières précitées. Finalement, les communes restantes ont toutes un revenu inférieur à 55'000 CHF par habitant. On relève également qu'aucune commune du canton du Jura ne fait partie des 43 communes les plus riches.

Carte 1 : Revenu annuel par habitant (en CHF) en 2014

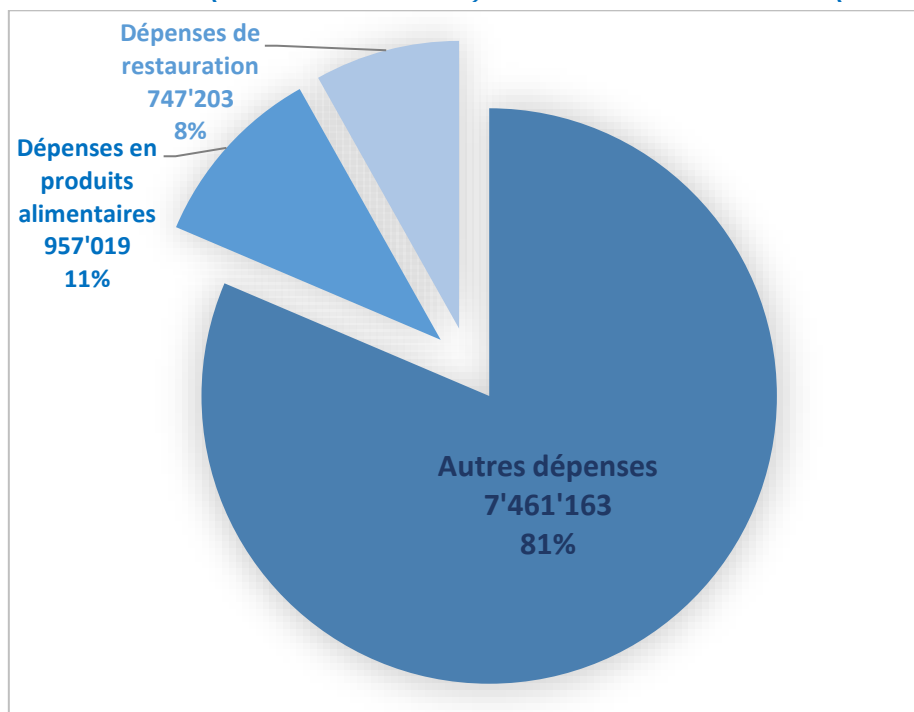


¹ Nous avons volontairement exclu les catégories de revenus de l'AFC, car elles ne permettent pas de cibler véritablement les ménages les plus riches (catégorie maximale : plus de 75'000 CHF annuels de revenus nets).

La taille financière des marchés par commune

Le Graphique 1 montre la répartition des dépenses de consommation parmi les 43 communes de Bâle. Le marché résidentiel mesuré pour toutes ces communes concernant l'ensemble des dépenses de consommation (nourriture, restauration, vêtements, logement, énergie, etc.) se monte à plus de 9 milliards de CHF pour l'année 2013. Parmi ces dépenses de consommation, on relève que les dépenses en produits alimentaires représentent un peu moins d'un milliard de CHF (11% des dépenses de consommation) et que les dépenses de restauration s'élèvent à quelques 750 millions de CHF (8% des dépenses de consommation).

Graphique 1 : part des dépenses en produits alimentaires et en restauration dans le total des dépenses de consommation (9.2 milliards de CHF) des 43 communes d'étude (en milliers de CHF).

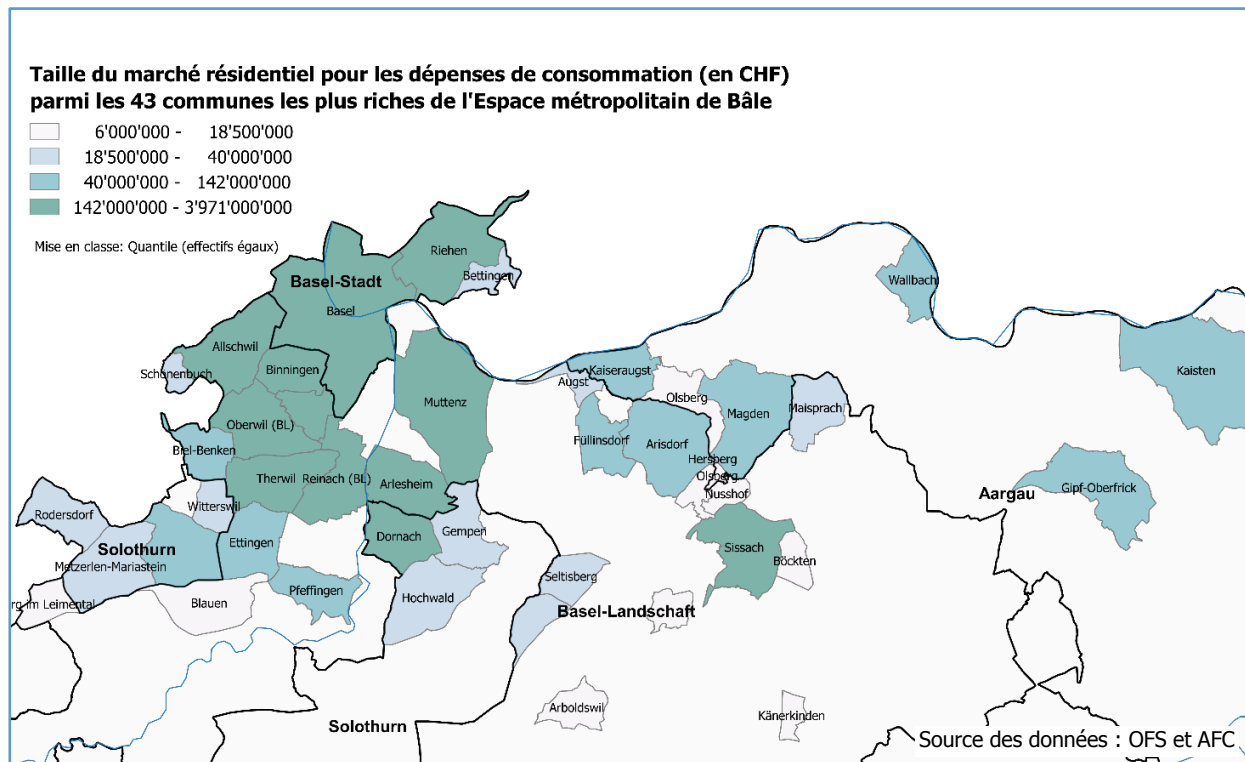


Les Cartes 2 à 4 (voir ci-dessous) présentent la répartition spatiale de ces trois types de dépenses pour chaque commune de l'Espace métropolitain bâlois. On relève que les communes qui font partie directe de l'agglomération² bâloise (en vert foncé sur les cartes précitées) sont celles qui comptent les marchés résidentiels les plus importants. La commune-centre de Bâle est celle qui enregistre la taille de marché la plus importante pour les trois types principaux de dépenses

² On précise que l'acception « d'agglomération » retenue dans cette étude fait ici référence à la définition des agglomérations adoptée par l'OFS en 2012 et qui repose sur différents critères, dont la continuité du bâti.

mesurés dans cette étude (consommation globale, produits alimentaires et restauration)³. La logique centre-périphérie est ici respectée, à savoir que plus on tend à s'éloigner du centre de l'agglomération, moins la taille du marché est grande dans les communes considérées. Ce résultat s'applique pour les trois types de dépenses que sont les dépenses de consommation en général et parmi ces dernières, les dépenses en produits alimentaires et en restauration.

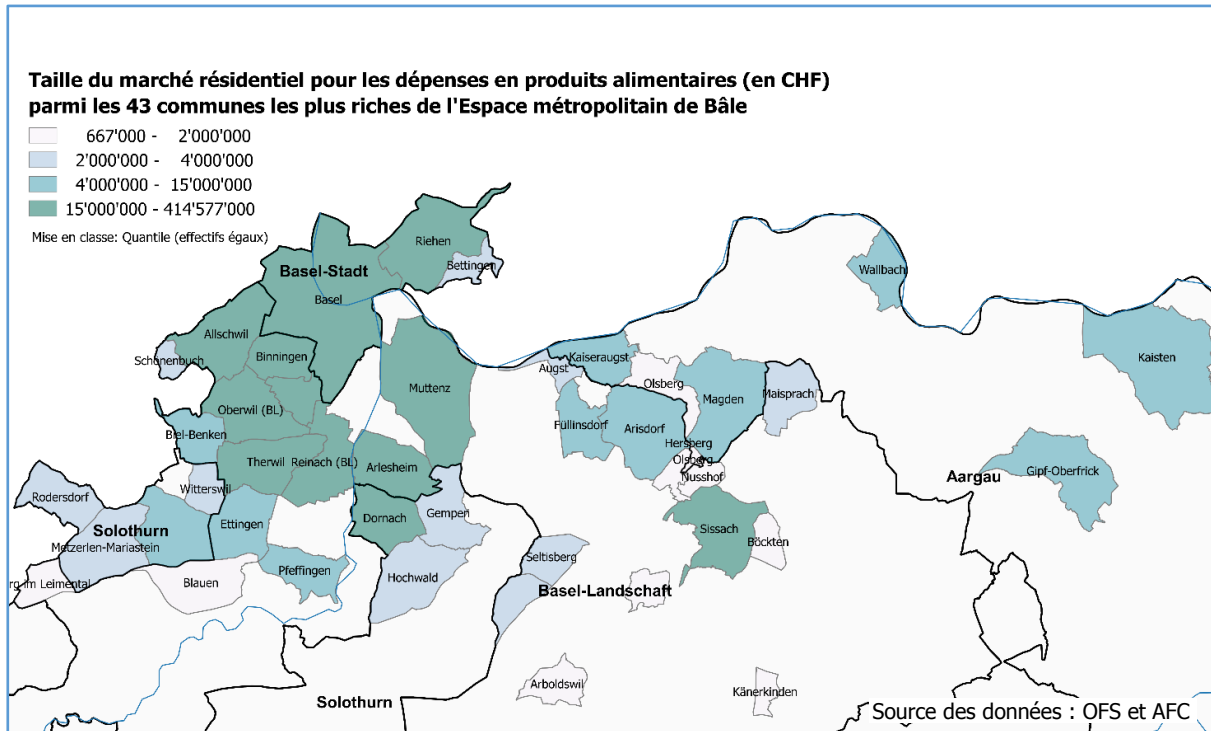
Carte 2 : taille du marché résidentiel pour les dépenses de consommation (en CHF) des 43 communes d'étude



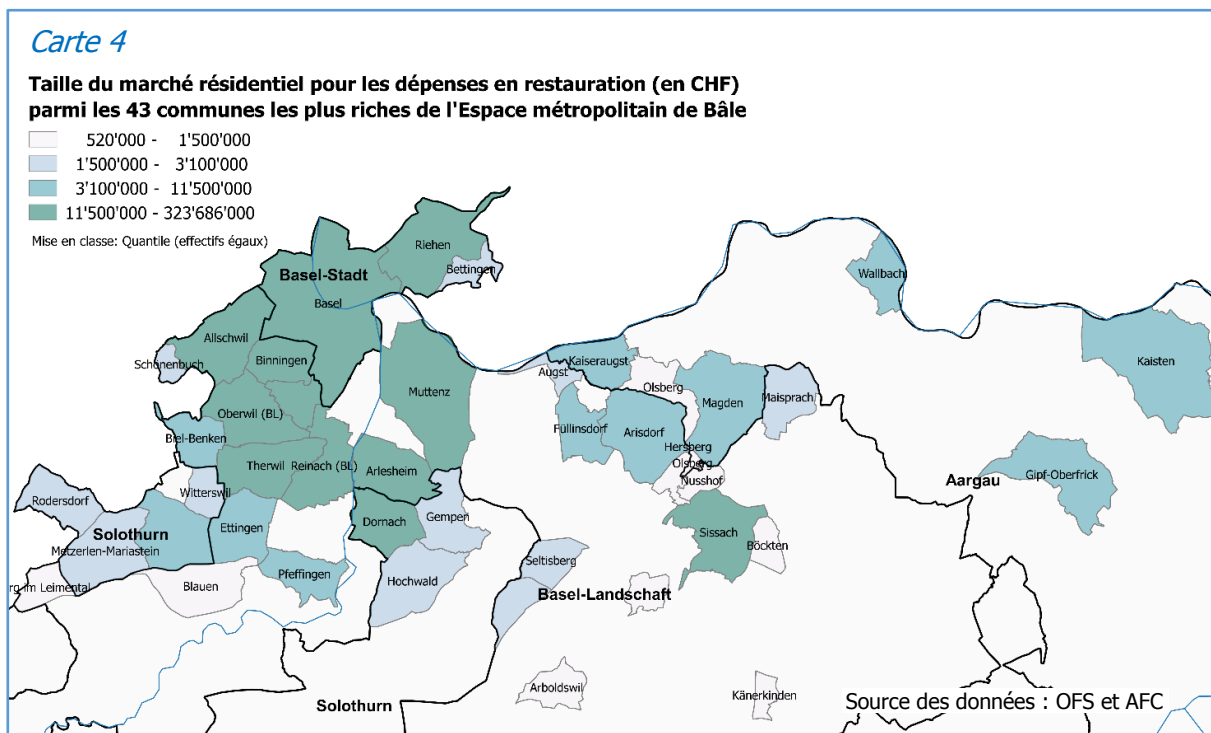
Le graphique 2 présente la structure des ménages dans les communes du périmètre d'étude. Globalement, les ménages composés d'une ou de deux personnes représentent plus de 60% du total dans toutes les communes. C'est à Therwil que l'on trouve la plus forte proportion de ménages composés d'une seule personne et c'est à Muttentz et à Reinach que cette proportion est la plus faible.

³ Ainsi, la ville de Bâle compte un marché résidentiel issu des dépenses de consommation de près de 4 milliards de CHF en 2013, composé par les dépenses de produits alimentaires de l'ordre de 415 millions de CHF et par les dépenses de restauration qui se montent à 324 millions de CHF.

Carte 3 : Taille du marché résidentiel pour les dépenses en produits alimentaires (en CHF) pour les 43 communes d'étude



Carte 4 : Taille du marché résidentiel pour les dépenses en restauration (en CHF) pour les 43 communes d'étude



Graphique 2 : La structure des ménages dans les 43 communes d'étude (en %).

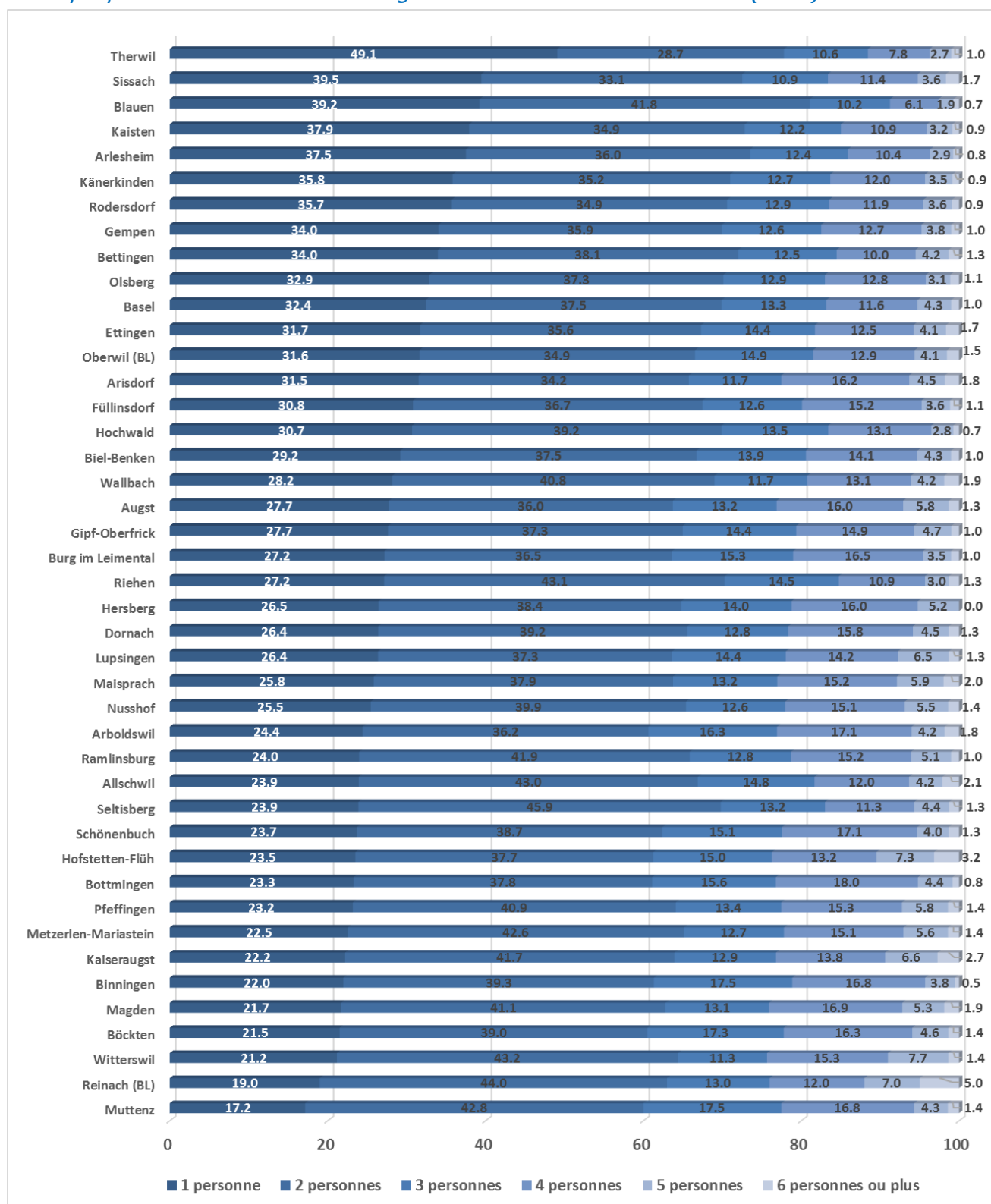


Tableau 1 : Les dépenses dans l'alimentaire et la restauration par commune du périmètre d'étude (en milliers de CHF).

Commune	50: Total dépenses de consommation	5111: Pain et produits céréaliés	5112: Viandes	5113: Poisson	5114: Lait, fromages et œufs	5116: Fruits	5117: Légumes	531: Restauration	531.1: Restaurants, cafés et bars	531.2: Petite restauration, self-service, à l'emporter	531.3: Cantines	531.4: Chez des privés
Basel	3'970'412.864	70'667.643	101'343.725	12'746.364	68'616.092	39'038.430	53'377.975	323'685.644	211'525.763	507'49.941	30'969.581	30'440.359
Riehen	612'723.917	10'905.605	15'639.614	1'967.050	10'589.005	6'024.507	8'237.421	49'951.968	32'643.178	78'31.856	4'779.302	46'97.631
Alschwil	484'939.844	8'631.232	12'377.960	1'556.820	8'380.659	4'768.091	6'519.500	39'534.444	25'835.417	61'98.516	3'782.575	3'717.936
Reinach (BL)	473'789.571	8'432.774	12'093.352	1'521.024	8'187.962	4'558.458	6'369.596	38'625.425	25'241.380	60'55.993	3'695.602	3'632.450
Binningen	464'869.999	8'274.018	11'965.682	1'492.389	8'033.815	4'570.758	6'249.682	37'898.261	24'766.185	59'41.983	3'626.028	3'564.065
Muttenz	410'052.369	7'298.343	10'466.477	1'316.406	7'086.465	4'031.772	5'512.718	33'429.285	21'845.748	52'41.302	3'198.446	3'143.789
Oberwil (BL)	319'078.556	5'679.140	8'144.395	1'024.350	5'514.269	3'137.287	4'289.672	26'012.697	16'999.072	40'78.472	2'488.842	2'446.311
Arlesheim	276'901.828	4'928.455	7'067.845	888.948	4'785.377	2'722.592	3'722.650	22'574.264	14'752.086	3'539.368	2'199.859	2'122.951
Therwil	262'065.990	4'664.398	6'689.164	841.320	4'528.986	2'576.721	3'523.198	21'364.780	13'961.699	3'349.736	2'044.139	2'009.207
Bottingen	220'022.045	3'916.076	5'616.004	706.345	3'802.389	2'163.330	2'957.962	17'937.172	11'721.786	2'812.329	1'716.192	1'686.865
Dornach	158'878.237	2'827.804	4'055.324	510.053	2'745.710	1'562.144	2'135.949	12'952.458	8'464.319	20'30.787	1'239.265	1'218.088
Sissach	147'813.636	2'630.870	3'772.904	474.532	2'554.494	1'453.353	1'987.197	12'050.422	7'874.847	1'889.359	1'152.960	1'133.257
Kaiseraugst	124'792.058	2'221.119	3'185.284	400.625	2'156.638	1'226.997	1'677.696	10'173.601	6'648.360	1'595.096	973.389	956.756
Ettingen	118'743.225	2'113.459	3'030.889	381.206	2'052.103	1'167.523	1'596.376	9'680.474	6'326.106	1'517.780	926.208	910.380
Biel-Benken	103'008.449	1'833.402	2'629.263	330.692	1'780.177	1'012.814	1'384.839	8'397.705	5'487.827	1'316.657	803.475	789.745
Füllinsdorf	97'914.216	1'742.732	2'499.234	314.338	1'692.139	962.725	1'316.352	7'982.401	5'216.430	1'251.543	763.740	750.689
Magden	95'336.741	2'433.445	1'647.596	306.063	937.383	1'281.701	1'281.701	7'772.273	5'079.113	1'218.597	743.635	730.928
Hofstetten-Flüh	84'585.787	1'505.505	2'159.030	271.549	1'461.799	831.676	1'137.166	6'895.808	4'506.351	1'081.178	659.777	648.502
Gipf-Oberfrick	80'250.932	1'428.351	2'048.384	257.633	1'386.885	789.054	1'078.888	6'542.411	4'275.409	1'025.770	625.965	615.268
Kaisten	69'536.334	1'237.647	1'774.896	223.235	1'201.717	683.705	934.842	5'668.910	3'704.584	888.816	542.390	533.121
Pfeffingen	68'475.087	1'218.758	1'747.808	219.828	1'183.276	673.270	920.575	5'582.392	3'648.045	875.251	534.112	524.985
Wailbach	45'800.338	1'169.041	791.515	147.035	450.324	615.737	615.737	3'733.846	2'440.036	585.421	357.247	351.142
Arisdorf	39'047.789	694.995	996.684	125.357	674.818	383.931	524.956	3'183.349	2'080.291	499.110	304.576	299.372
Schönenbuch	37'042.805	659.309	945.508	118.920	640.168	364.217	498.001	3'019.894	1'973.474	473.482	288.937	284.000
Bettingen	35'947.484	638.034	914.997	115.083	619.511	352.464	481.931	2'922.446	1'909.793	458.204	279.614	274.835
Seltisberg	35'409.013	630.230	903.806	113.675	611.933	348.153	476.036	2'886.700	1'886.433	452.599	276.194	271.474
Witterswil	34'724.605	618.048	886.336	111.478	600.106	341.424	466.835	2'830.904	1'849.971	443.851	270.855	266.227
Lupsingen	34'694.596	617.514	885.570	111.381	599.587	341.129	466.432	2'828.457	1'848.372	443.467	270.621	265.997
Hochwald	31'666.710	563.622	808.284	101.661	547.259	311.358	425.725	2'581.610	1'687.060	404.765	247.003	242.782
Rodersdorf	31'266.369	556.496	798.066	100.376	540.341	307.421	420.343	2'548.973	1'665.732	399.648	243.881	239.713
Metzerlen-Mariastein	23'983.009	426.863	612.160	76.994	414.471	235.809	322.426	1'955.201	1'277.707	306.552	187.070	183.873
Malsprach	22'707.340	404.158	579.599	72.898	392.425	223.266	305.276	1'851.203	1'209.745	290.246	177.119	174.093
Augst	20'711.983	368.644	528.668	66.492	357.941	203.647	278.451	1'688.533	1'103.441	264.741	161.555	158.795
Gempfen	19'758.511	351.673	504.331	63.431	341.464	194.272	265.632	1'610.801	1'052.645	252.554	154.118	151.485
Ramlinsburg	18'198.559	323.908	464.513	58.424	314.505	178.934	244.660	1'483.627	969.538	232.615	141.950	139.525
Böcklen	18'155.858	323.148	463.423	58.286	313.767	178.514	244.086	1'480.146	967.263	232.069	141.617	139.197
Blauen	16'324.369	290.550	416.675	52.407	282.115	160.507	219.464	1'330.835	869.689	208.659	127.332	125.156
Arboldswil	12'462.297	221.811	318.097	40.008	215.372	122.533	167.542	1'015.982	663.935	159.293	97.207	95.546
Känerkinden	11'853.773	210.980	302.564	38.055	204.855	116.550	159.361	966.372	631.516	151.515	92.461	90.880
Olisberg	10'561.109	269.569	182.516	33.905	103.840	141.983	141.983	860.988	562.648	134.992	82.378	80.970
Hersberg	8'066.832	143.578	205.904	25.897	139.410	79.316	108.450	657.644	429.765	103.111	62.922	61.847
Nussdorf	6'526.295	116.159	166.582	20.952	112.786	64.169	87.739	532.052	347.692	83.419	50.906	50.036
Burg im Leimental	6'384.261	113.631	162.957	20.496	110.332	62.772	85.830	520.473	340.125	81.604	49.798	48.947
Total	9'165'385.595	164'302.738	232'693.584	29'423.979	157'264.769	90'665.016	123'218.853	488'290.576	488'290.576	117'152.245	71'490.840	70'269.172
Clé de répartition*	53.780%	0.957%	1.373%	0.929%	0.929%	0.529%	0.723%	4.384%	2.865%	0.687%	0.419%	0.412%

* La Clé de répartition se base sur l'enquête sur le budget des ménages, 2012-2014 de l'IOFS

3.2. L'offre

3.2.1. Méthodologie

La deuxième étape de l'étude a pour objectif de **déterminer les lieux de vente potentiels des produits du terroir au sein des 43 communes retenues**. Dans ce but, les étapes méthodologiques suivantes ont été suivies :

- **Détermination des lieux de vente de produits alimentaires (magasins et commerces) et des restaurants par commune** : notre choix s'est porté sur les activités (offre) répondants prioritairement à la demande des résidents de ces régions. Nous avons donc volontairement écartés les activités purement touristiques, à savoir les hôtels avec restaurants, étant donné que ces derniers s'adressent aux personnes en provenance de l'extérieur de la région considérée.

Nous avons retenus l'ensemble des codes NOGA suivants se référant au **commerce de détail à prédominance alimentaire** (code 47) :

- 471101 Hypermarchés (> 2500 m2)
- 471102 Grands supermarchés (1000-2499 m2)
- 471103 Petits supermarchés (400-999 m2)
- 471104 Grands commerces (100-399 m2)
- 471105 Petits commerces (< 100 m2)
- 472100 Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
- 472200 Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
- 472300 Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
- 472401 Commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie
- 472402 Boulangeries - tea-rooms
- 472500 Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
- 472600 Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
- 472901 Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
- 472902 Autres commerces de détail en magasin spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac non cités auparavant
- 478100 Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés

Concernant la **restauration** (code 56) :

- 561001 Restaurants, cafés, snack-bar, tea-rooms et salons de dégustation de glaces
- 561002 Restaurants avec possibilité d'hébergement
- 561003 Administration et gestion d'établissements de restauration
- 562100 Services des traiteurs
- 562900 Autres services de restauration
- 563001 Bars
- 563002 Discothèques, dancings, night clubs
- **Détermination des chiffres d'affaires par établissement des lieux de vente (commerces de détail et restaurants), par commune:**
 - Les données de référence sont celles de la statistique des chiffres d'affaires par branche NOGA publiée par l'Administration fédérale des Contributions (AFC). Les chiffres d'affaires sont renseignés pour toutes les branches économiques au niveau Suisse (à 6 digits).
 - Ainsi, pour passer du chiffre d'affaire national par branche au chiffre d'affaire par branche dans chacune des communes, plusieurs étapes sont à réaliser :
 1. Nous nous sommes basés **sur le nombre d'établissements** (clé de répartition) et non le nombre d'emplois. Dans le but de rapporter le nombre d'établissements par branche du niveau national au niveau des communes, le lien a été fait avec la statistique des entreprises (STATENT). On obtient ainsi le nombre établissement par branche économique au niveau Suisse ainsi que le chiffre d'affaires correspondant (Tableau 2, voir ci-dessous).
 2. Finalement, pour répartir le **chiffre d'affaires par établissement** au niveau géographique des communes, une distinction doit être faite entre deux catégories d'établissements :
 - La catégorie « **magasins spécialisés** » (boucheries, boulangeries, produits laitiers, etc.) : les chiffres d'affaires par établissement selon la branche d'activités au niveau Suisse sont identiques aux chiffres d'affaires par établissement selon la branche d'activités au niveau des communes, pour l'année 2013.
 - La catégorie « **magasins non spécialisés** » (peu importe la surface de vente) : les chiffres d'affaires par établissement selon la branche d'activités au niveau Suisse sont différents des chiffres d'affaires par

établissement selon la branche d'activités au niveau des communes, pour l'année 2013. En effet, les magasins non spécialisés vendent par définition différents types de produits (alimentaires et autres). Dès lors, pour connaître la part de l'alimentaire dans le chiffre d'affaires des commerces non spécialisés, on applique une clé de répartition supplémentaire basée sur des études de marché dans la branche des magasins non spécialisés (Migros, Coop, etc.). Plus précisément, nous nous basons sur les pourcentages tirés du rapport d'activité 2014 de Migros Vaud (Graphique 2).

Graphique 2 : La répartition du chiffre d'affaires de Migros Vaud en 2014.

Source : adapté d'après le Rapport annuel 2014 Migros Vaud.

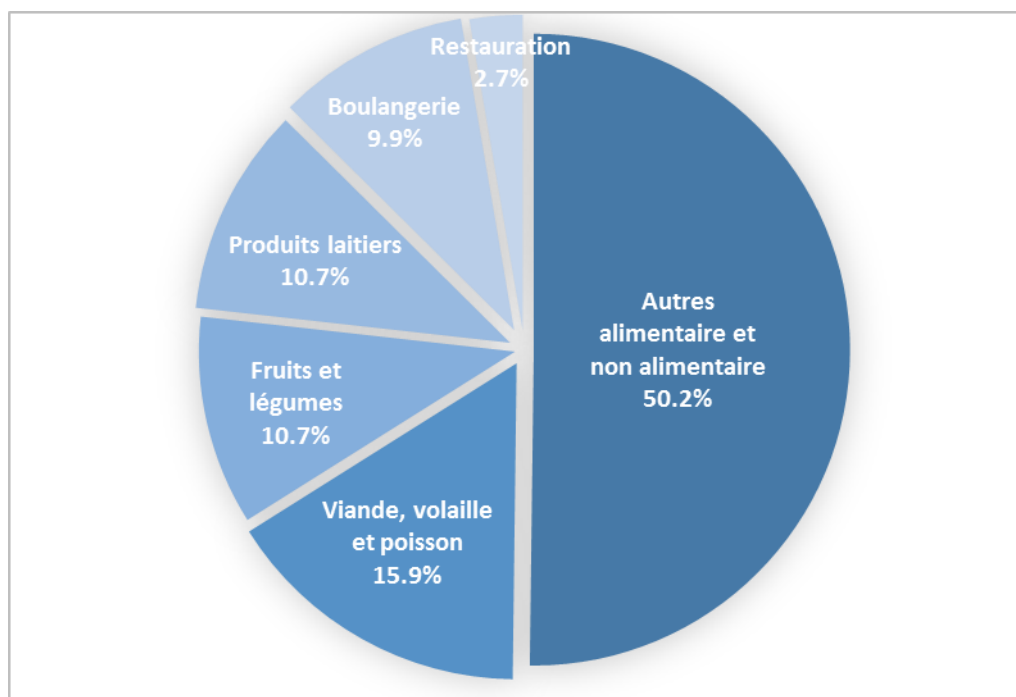


Tableau 2. Chiffres d'affaires par établissement pour les branches retenues dans l'étude au niveau Suisse. Source des données : OFS et AFC.

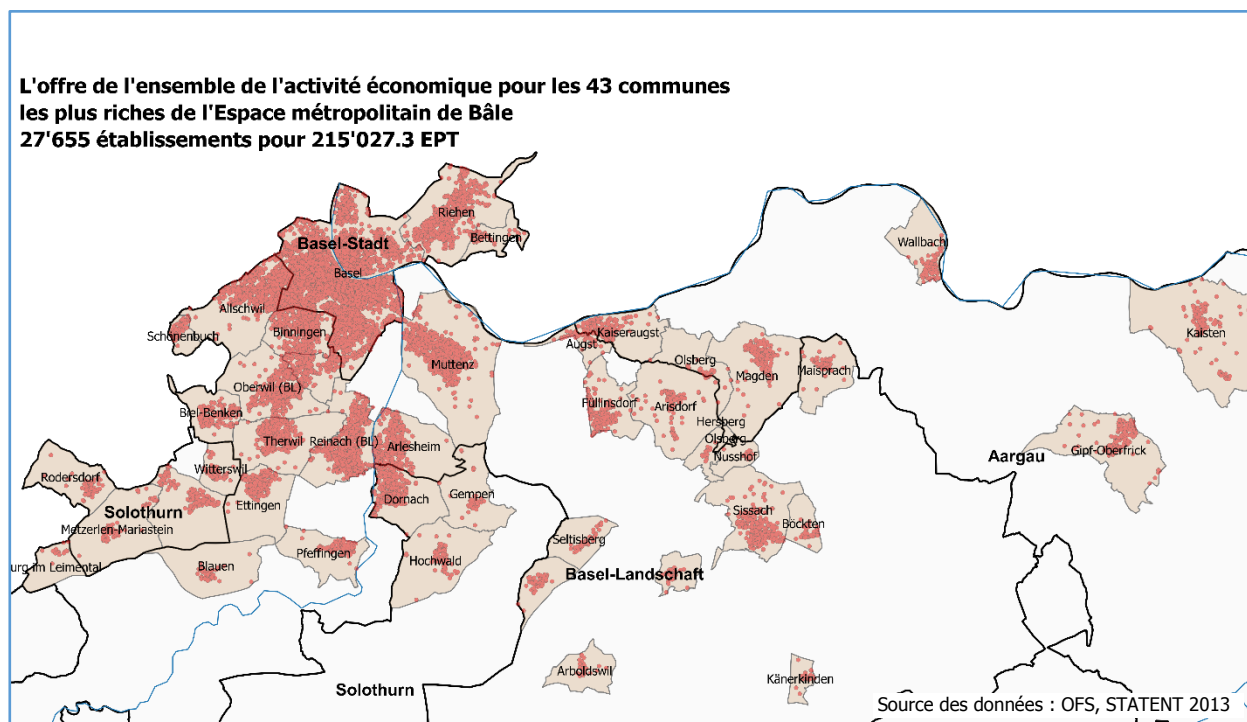
NOGA08	Branche	Nombre d'établissements en 2013	Chiffres d'affaires en millions de CHF en 2013	Chiffres d'affaires par établissement en millions de CHF en 2013
471101	Hypermarchés (> 2500 m2)	76.0	3'432.9	45.2
471102	Grands supermarchés (1000-2499 m2)	338.0	35'372.3	104.7
471103	Petits supermarchés (400-999 m2)	1'399.0	3'612.3	2.6
471104	Grands commerces (100-399 m2)	2'251.0	7'400.8	3.3
471105	Petits commerces (< 100 m2)	841.0	328.5	0.4
472100	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	182.0	85.8	0.5
472200	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	1'244.0	1'229.0	1.0
472300	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé	63.0	75.3	1.2
472401	Commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie	1'550.0	789.0	0.5
472402	Boulangeries - tea-rooms	799.0	374.9	0.5
472500	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé	959.0	1'382.9	1.4
472600	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	138.0	147.1	1.1
472901	Commerce de détail de produits laitiers et d'œufs	370.0	332.1	0.9
472902	Autres commerces de détail en magasin spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac n.c.a.	1'199.0	902.4	0.8
478100	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés.	306.0	151.2	0.5
561001	Restaurants, cafés, snack-bar, tea-rooms et salons de dégustation de glaces	19'437.0	11'584.5	0.6
561002	Restaurants avec possibilité d'hébergement	690.0	550.6	0.8
561003	Administration et gestion d'établissements de restauration	1'562.0	1'862.7	1.2
562100	Services des traiteurs	1'147.0	965.1	0.8
562900	Autres services de restauration	1'243.0	2'025.2	1.6
563001	Bars	2'260.0	771.2	0.3
563002	Discothèques, dancings, night clubs	456.0	382.9	0.8
Total		38'510.0	73'758.6	1.9

3.2.2. Résultats

Les lieux de vente par commune

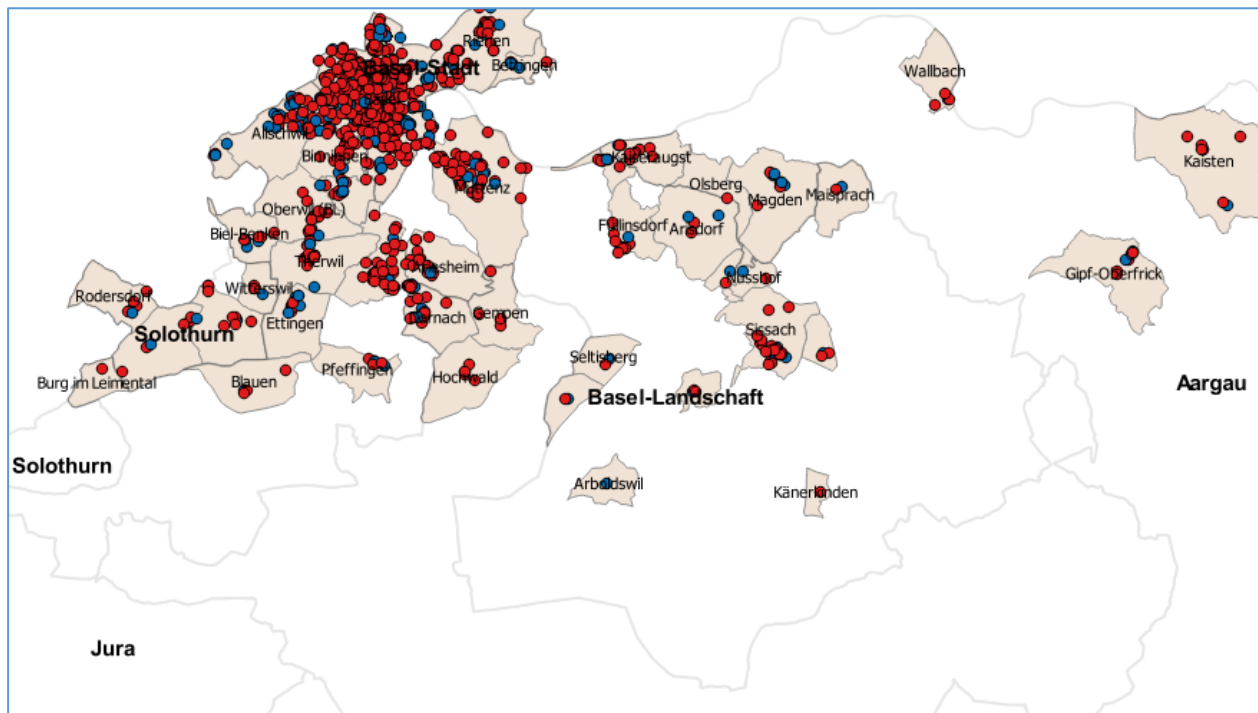
La Carte 5 donne une vue d'ensemble de l'offre en activités économiques pour les 43 communes concernées dans cette étude. Les quelques 27'700 établissements sont répartis pour près de 15'600 (56%) d'entre eux rien que dans la commune de Bâle.

Carte 5 : l'offre en activités économiques pour les 43 communes d'étude



Concernant les activités de commerces de détail et de restauration retenues dans cette étude, il s'agit 1'552 établissements pour 9'962.1 EPT. Plus précisément, il s'agit de 459 établissements de commerce de détail à prédominance alimentaire (spécialisés et non spécialisés), et de 1'093 restaurants, traiteurs et services liés à la restauration (Carte 6).

Carte 6. Les commerces de détail à prédominance alimentaire (en bleu) et les restaurants (en rouge).



Le chiffre d'affaires par branche et par commune

Le Tableau 3 présente les chiffres d'affaires par commune, d'une part pour le commerce de détail (boulangerie, viande et poisson, produits laitiers, fruits et légumes) y compris les ventes sur éventaires et marchés et, d'autre part, pour la restauration (restaurants, cafés, traiteurs). La commune de Bâle-Ville obtient un chiffre d'affaire total dans le commerce de détail de près de 500 millions de CHF, ce qui équivaut rien de moins qu'à la moitié du chiffre d'affaires réalisé dans le commerce de détail pour les 43 communes de l'étude (et qui se monte à 1 milliard de francs). Oberwil (BL) est la deuxième commune pour l'importance du chiffre d'affaires dans le commerce de détail, avec près de 150 millions de CHF. On relève également que certaines communes (Olsberg, Maisprach, Känerkinden, Hersberg, Gempen) ne réalisent aucun chiffre d'affaires dans le commerce de détail.

Concernant la restauration, la commune de Bâle-Ville détient toujours largement le chiffre d'affaires le plus élevé (416 millions de CHF), devançant Muttentz (32 millions), Reinach (BL) (22 millions) et Sissach (18 millions).

Tableau 3. Chiffres d'affaires dans le commerce de détail et la restauration par commune du périmètre d'étude (en milliers de CHF). Source des données : OFS, AFC.

Communes	Commerce de détail de produits de boulangerie	Commerce de détail de viandes, volaille et de poisson	Commerce de détail de produits laitiers et œufs	Commerce de détail de fruits et légumes	Commerce de détail sur événements et marchés sans distinction de produit	Total Commerce de détail	Restaurants, cafés, snack-bar, tea-rooms et salons de dégustation de glaces	Restaurants avec possibilité d'hébergement	Services des traiteurs	Autres services de restauration (cantines, restaurants d'entreprises, etc.)	Total Restauration
Basel	141'460.3	178'858.6	115'803.6	116'792.5	2'469.9	555'384.8	313'498.5	798.0	30'289.9	71'686.8	416'273.2
Oberrwil (BL)	32'424.0	51'491.7	33'986.8	34'458.4	494.0	152'854.9	6'556.1	0.0	841.4	1'629.2	9'026.7
Allerswil	20'812.3	29'700.4	19'322.2	19'322.2	494.0	89'651.2	15'496.1	0.0	1'682.8	1'629.2	18'808.1
Riehen	13'551.3	21'622.2	13'979.6	13'553.6	494.0	63'200.6	10'728.1	0.0	4'206.9	0.0	14'935.0
Kaiseraugst	10'941.6	17'572.9	11'825.8	11'825.8	0.0	52'166.2	2'980.0	798.0	0.0	4'887.7	8'665.8
Füllinsdorf	4'797.2	7'704.7	5'184.9	5'184.9	494.0	23'365.7	2'980.0	0.0	0.0	0.0	2'980.0
Reinach (BL)	4'546.5	5'019.7	2'713.2	2'713.2	0.0	14'992.6	17'284.1	0.0	1'682.8	3'258.5	22'225.4
Muttenz	2'947.1	5'074.1	2'085.0	2'085.0	494.0	12'685.2	19'072.2	0.0	1'682.8	11'404.7	32'159.6
Binningen	2'761.4	4'775.8	1'884.2	1'884.2	0.0	11'305.6	10'728.1	0.0	2'524.2	0.0	13'252.2
Therwil	1'996.7	3'377.3	1'607.9	1'607.9	0.0	8'589.9	4'768.0	0.0	1'682.8	1'629.2	8'080.1
Sissach	1'887.1	3'265.1	1'532.4	1'532.4	0.0	8'217.0	13'112.1	0.0	3'365.5	1'629.2	18'106.9
Ettingen	1'162.2	2'854.6	1'256.1	1'256.1	494.0	7'023.1	2'980.0	0.0	841.4	0.0	3'821.4
Dornach	1'924.7	1'456.1	1'877.5	979.9	494.0	6'732.0	7'748.1	0.0	0.0	1'629.2	9'377.3
Magden	764.7	2'386.4	276.3	276.3	0.0	3'703.7	1'192.0	798.0	841.4	0.0	2'831.4
Arlesheim	1'449.7	821.1	552.6	552.6	0.0	3'375.9	5'960.0	0.0	0.0	3'258.5	9'218.5
Gipf-Oberfrick	794.7	1'510.7	351.8	351.8	0.0	3'009.0	1'788.0	0.0	0.0	0.0	1'788.0
Biel-Benken	0.0	988.0	897.6	471.6	0.0	2'357.2	1'788.0	0.0	841.4	0.0	2'629.4
Rodersdorf	794.7	522.8	351.8	351.8	0.0	2'021.0	2'384.0	0.0	0.0	0.0	2'384.0
Bettingen	255.6	410.5	276.3	276.3	494.0	1'712.7	1'192.0	798.0	0.0	0.0	1'990.0
Arboldswil	325.5	522.8	351.8	351.8	0.0	1'551.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Hochwald	325.5	522.8	351.8	351.8	0.0	1'551.8	1'788.0	0.0	841.4	0.0	2'629.4
Hofstetten-Flüh	325.5	522.8	351.8	351.8	0.0	1'551.8	4'172.0	0.0	841.4	0.0	5'013.4
Lupsingen	325.5	522.8	351.8	351.8	0.0	1'551.8	596.0	0.0	0.0	0.0	596.0
Metzerlen-Mariastein	325.5	522.8	351.8	351.8	0.0	1'551.8	2'980.0	0.0	841.4	0.0	3'821.4
Ramlinsburg	325.5	522.8	351.8	351.8	0.0	1'551.8	596.0	0.0	841.4	0.0	1'437.4
Wallbach	325.5	522.8	351.8	351.8	0.0	1'551.8	596.0	0.0	0.0	1'629.2	2'225.3
Witterswil	325.5	522.8	351.8	351.8	0.0	1'551.8	1'192.0	0.0	0.0	0.0	1'192.0
Kalsten	294.3	472.7	318.1	318.1	0.0	1'403.1	2'980.0	0.0	0.0	1'629.2	4'609.3
Bottmingen	255.6	410.5	276.3	276.3	0.0	1'218.7	4'768.0	0.0	841.4	3'258.5	8'867.9
Nussdorf	0.0	988.0	0.0	0.0	0.0	988.0	596.0	0.0	0.0	0.0	596.0
Arisdorf	509.0	0.0	0.0	471.6	0.0	980.6	1'192.0	0.0	0.0	0.0	1'192.0
Pfeffingen	38.7	62.1	41.8	41.8	494.0	678.4	1'192.0	0.0	1'682.8	0.0	2'874.8
Böckten	509.0	0.0	0.0	0.0	0.0	509.0	1'192.0	0.0	0.0	0.0	1'192.0
Seltisberg	509.0	0.0	0.0	0.0	0.0	509.0	596.0	0.0	0.0	0.0	596.0
August	38.7	62.1	41.8	41.8	0.0	184.4	2'980.0	798.0	0.0	0.0	3'778.1
Schönenbuch	38.7	62.1	41.8	41.8	0.0	184.4	1'192.0	0.0	0.0	0.0	1'192.0
Blauen	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1'788.0	0.0	0.0	0.0	1'788.0
Burg im Leimental	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	841.4	0.0	841.4
Gempfen	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2'384.0	798.0	0.0	0.0	3'182.1
Hersberg	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	596.0	0.0	0.0	0.0	596.0
Känerkinden	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	596.0	0.0	0.0	0.0	596.0
Maisprach	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	596.0	0.0	0.0	0.0	596.0
Olsberg	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	596.0	0.0	0.0	0.0	596.0
Total	250'068.7	345'652.3	219'299.7	219'482.2	6'915.8	1'041'418.7	4'773'399.8	4'788.2	57'214.3	109'159.4	6'48'561.7

3.3. Le couplage de l'offre et de la demande

3.3.1. Méthodologie

Les dépenses des ménages par commune et par type de produits (point 3.1. « demande ») sont confrontées aux chiffres d'affaires des établissements spécialisés et non spécialisés (point 3.2. « offre »). Par exemple pour la viande, on répartit les dépenses totales des ménages par commune de la rubrique « viande » par rapport aux chiffres d'affaires des magasins spécialisés (les boucheries) et non spécialisés (pourcentage sur le chiffre d'affaire des supermarchés et autres commerces non spécialisés). Les différences constatées donnent une idée des potentiels ou non de consommation dans l'alimentaire pour les différentes communes de la région métropolitaine bâloise. On précise que ces potentiels de consommation alimentaires sont calculés sur la base du budget des ménages de l'OFS.

De cette manière, on peut estimer la consommation alimentaire des résidents par commune pour chaque type de produit et la rapporter à l'offre, plus précisément aux chiffres d'affaire des points de vente de commerce de détail et de restauration. L'objectif étant bien d'évaluer le potentiel d'un marché résidentiel local pour les produits du terroir jurassien.

3.3.2. Résultats

Le marché potentiel en matière de commerce de détail alimentaire et de restauration est très variable d'une commune à une autre de la région métropolitaine bâloise. Ainsi, en soustrayant la demande résidentielle (consommation alimentaire, Tableau 1) de l'offre résidentielle (commerce de détail alimentaire et restauration, Tableau 3), on obtient le surplus ou la pénurie d'offre en matière de commerce de détail alimentaire et de restauration pour les 43 communes retenues dans cette étude (Tableau 4). Sans surprise, c'est la commune de Bâle-Ville qui obtient le surplus d'offre le plus important, qui se monte à plus de 200 millions de CHF pour le commerce de détail alimentaire, et à plus de 120 millions de CHF pour la restauration. Ce surplus s'explique avant tout par la force d'attraction du pôle urbain de Bâle sur les consommateurs extérieurs à la commune (excursionnistes, touristes). Les besoins des résidents de la commune de Bâle en matière de consommation alimentaire (commerce de détail et restauration) sont donc largement couverts, à l'exception des traiteurs dont l'offre ne permet pas de répondre à la demande potentielle d'après les chiffres obtenus.

Pour les autres communes davantage suburbaines ou périurbaines, le surplus baisse de manière exponentielle. On relève notamment que même si les communes d'Oberwil (BL), d'Allschwil de

Kaiseraugst et de Füllinsdorf sont bien positionnées en matière d'offre de commerces de détail alimentaires, l'offre en matière de restauration demeure inférieure à la demande potentielle des résidents des communes susmentionnées.

Pour les communes suivantes moins bien classées dans le Tableau 4, le potentiel d'amélioration de l'offre alimentaire pour atteindre le niveau de la demande résidentielle pour chaque commune est relativement élevé. Ainsi, pour le commerce de détail, ce potentiel passe d'un million de CHF à Känerkinden à plus de 29 millions de CHF à Binningen. Pour la restauration, le potentiel d'amélioration de l'offre est le plus important à Riehen avec plus de 30 millions de CHF, Devant Allschwil, Binningen et Oberwil (BL).

L'analyse du Tableau 4 permet en définitive de cibler l'offre (produits carnés, de boulangerie, fruits et légumes, restaurants, etc.) à développer dans les communes dont le potentiel de développement de ces activités reste encore important, notamment dans les communes dites « cité-dortoir » où les résidents consomment sans doute dans les communes avoisinantes, telles que Bâle-Ville.

Tableau 4. Le surplus (en vert) ou la pénurie (en rouge) d'offre résidentielle en matière de commerce de détail alimentaire et de restauration (en milliers de CHF). Source des données : OFS, AFC.

Commune	Offre résidentielle boulangerie	Offre résidentielle viande et poisson	Offre résidentielle produits laitiers	Offre résidentielle fruits et légumes	Offre résidentielle commerce de détail (total)	Offre résidentielle restaurants (avec possibilité d'hébergement)	Offre résidentielle traiteurs	Offre résidentielle cantines	Offre résidentielle restauration (total)
Basel	70'792.6	64'768.5	47'187.5	24'376.0	209'594.6	10'277.8	-20'460.0	40'717.2	123'028.0
Oberwil (BL)	26'744.8	42'323.0	28'472.5	27'031.5	125'065.8	-10'443.0	-3'237.1	-859.6	-14'539.7
Allschwil	12'181.0	15'765.7	10'941.6	8'034.6	47'416.9	-10'339.3	-4'515.7	-2'153.3	-17'008.4
Kaiseraugst	8'720.5	13'987.0	9'669.2	8'921.1	41'297.8	-2'870.3	1'595.1	3'914.3	-551.1
Füllinsdorf	3'054.5	4'891.1	3'492.8	2'905.8	14'838.2	-2'236.4	1'251.5	-763.7	-4'251.7
Riehen	2'645.7	4'015.5	3'390.6	-708.4	9'837.4	-2'191.5	3'624.9	4'779.3	-30'319.3
Arboldswil	103.7	164.7	136.4	61.7	466.5	-663.9	-159.3	-97.2	-920.4
Nussdorf	-116.2	800.4	-112.8	-151.9	419.6	248.3	-83.4	-50.9	114.0
Ramlinsburg	1.6	-0.2	37.3	-71.8	-33.1	-373.5	608.8	-142.0	93.3
Metzerlen-Mariastein	-101.4	-166.4	-62.7	-206.4	-536.9	1'702.3	534.8	-187.1	2'050.1
Burg im Leimental	-113.6	-183.5	-110.3	-148.6	-556.0	-340.1	759.8	-49.8	369.9
Rodersdorf	238.2	-375.7	-188.5	-376.0	-702.0	718.3	-399.6	-243.9	74.8
Hersberg	-143.6	-231.8	-139.4	-187.8	-702.6	166.2	-103.1	-62.9	0.2
Olisberg	-269.6	-216.4	-103.8	-284.0	-873.8	33.4	-135.0	-82.4	-184.0
Känerkinder	-211.0	-340.6	-204.9	-275.9	1'032.4	-35.5	-151.5	-92.5	-279.5
Böckten	185.9	-521.7	-313.8	-422.6	1'072.2	224.7	-232.1	-141.6	-148.9
Hochwald	-238.1	-387.2	-195.5	-385.3	1'206.1	101.0	436.6	-247.0	290.6
Bettingen	-382.4	-619.5	-343.2	-558.1	1'409.3	80.2	-458.2	-279.6	-657.6
Blauen	-290.6	-469.1	-282.1	-380.0	1'421.7	918.3	-208.7	-127.3	582.3
Lupsingen	-292.0	-474.2	-247.8	-455.8	1'469.8	1'252.4	-443.5	-270.6	1'966.5
Witterswil	-292.6	-475.1	-248.3	-456.5	1'472.4	-658.0	-443.9	-270.9	1'372.7
Augst	-330.0	-533.0	-316.1	-440.3	1'619.4	2'674.6	-264.7	-161.6	2'248.3
Gempfen	-351.7	-567.8	-341.5	-459.3	1'720.8	2'129.4	-252.6	-154.1	1'722.7
Malsprach	-404.2	-652.5	-392.4	-528.5	1'977.6	-613.7	-290.2	-177.1	1'081.1
Wallbach	-843.6	-415.8	-98.5	-879.7	2'237.6	1'844.0	-585.4	1'272.0	1'157.5
Arisdorf	-186.0	1'122.0	-674.8	-437.3	2'420.1	-888.3	-499.1	-304.6	1'692.0
Seltisberg	-121.2	1'017.5	-611.9	-824.2	2'574.8	1'290.4	-452.6	-276.2	2'019.2
Schönenbuch	-620.6	1'002.3	-598.4	-820.4	3'041.7	-781.5	-473.5	-288.9	1'543.9
Ettingen	-951.2	-557.5	-796.0	1'507.8	3'318.5	-3'346.1	-676.4	-926.2	-4'948.7
Gipf-Oberfrick	-633.7	-795.3	1'035.1	1'516.1	3'980.2	2'487.4	1'025.8	-626.0	4'139.1
Magden	1'668.8	432.8	-661.1	2'287.1	4'184.2	3'089.1	-377.2	-743.6	4'209.9
Kaisten	-943.3	1'525.5	-883.6	1'300.5	4'652.9	-724.6	-888.8	1'086.9	-526.5
Sissach	-743.8	-982.3	1'022.1	1'908.1	4'656.3	5'237.3	1'476.2	476.3	7'189.7
Pfeffingen	1'180.1	1'905.5	1'141.6	1'552.0	5'285.2	2'456.0	807.5	-534.1	2'182.6
Hofstetten-Flüh	1'180.0	1'907.8	1'110.0	1'617.0	5'814.9	-334.3	-239.8	-659.8	1'233.9
Biel-Benken	1'833.4	1'972.0	-882.6	1'926.0	6'614.0	3'699.8	-475.3	-803.5	4'978.6
Dornach	-903.1	3'109.3	-868.2	2'718.2	7'104.9	-716.3	2'030.8	390.0	2'357.1
Therwil	2'667.7	4'153.2	2'921.0	4'492.0	14'243.9	9'193.7	1'667.0	-414.9	11'275.5
Bottnigen	3'660.5	5'911.8	3'526.1	4'845.0	17'943.4	6'953.7	1'970.9	1'542.3	7'382.4
Arlesheim	3'478.8	7'135.7	4'232.8	5'892.7	20'740.0	8'792.0	3'539.4	1'098.6	11'232.8
Muttenz	4'351.2	6'708.7	5'001.5	7'459.5	23'026.9	2'773.6	3'558.5	820.3	1'874.1
Reinach (BL)	3'886.3	8'594.7	5'474.8	8'314.8	26'270.6	7'957.2	4'373.2	-437.1	-1'276.6
Binningen	5'512.6	8'582.3	6'149.6	8'936.2	29'180.7	-14'038.1	3'417.8	3'626.0	-2'1082.0
Total	94'619.0	97'827.6	70'631.0	17'176.0	287'169.3	20'396.8	-53'580.2	41'548.4	8'365.0

4. Etude qualitative

L'Étude qualitative réalisée ne permet pas de dresser le profil des consommateurs, mais privilégie le point de vue de l'offre, soit des commerces et restaurants sur les potentiels de consommation. Afin de caractériser clairement les types de demandes de la part des consommateurs, une étude supplémentaire devrait être toutefois réalisée.

Rédaction en cours. ici aussi inclure vente en ligne ?

4.1. Méthodologie

Les données de la STATENT géo localisées ont été mobilisées afin d'identifier les établissements à interroger. Tout d'abord, en ce qui concerne la restauration, il s'agit, d'après la NOGA, des restaurants (NOGA 561001) et des « restaurants avec possibilité d'hébergement » comme les fermes-auberges, les **Gasthof**, etc. (Code NOGA 561002).

Concernant les commerces de détail, ce sont d'une part les commerces de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire uniquement pour les petits commerces (< 100 m²) qui ont été ciblés. Dès lors, tous les types de grandes surfaces (hypermarchés, supermarchés) et autres commerces de détails de surfaces importantes ont été écartées

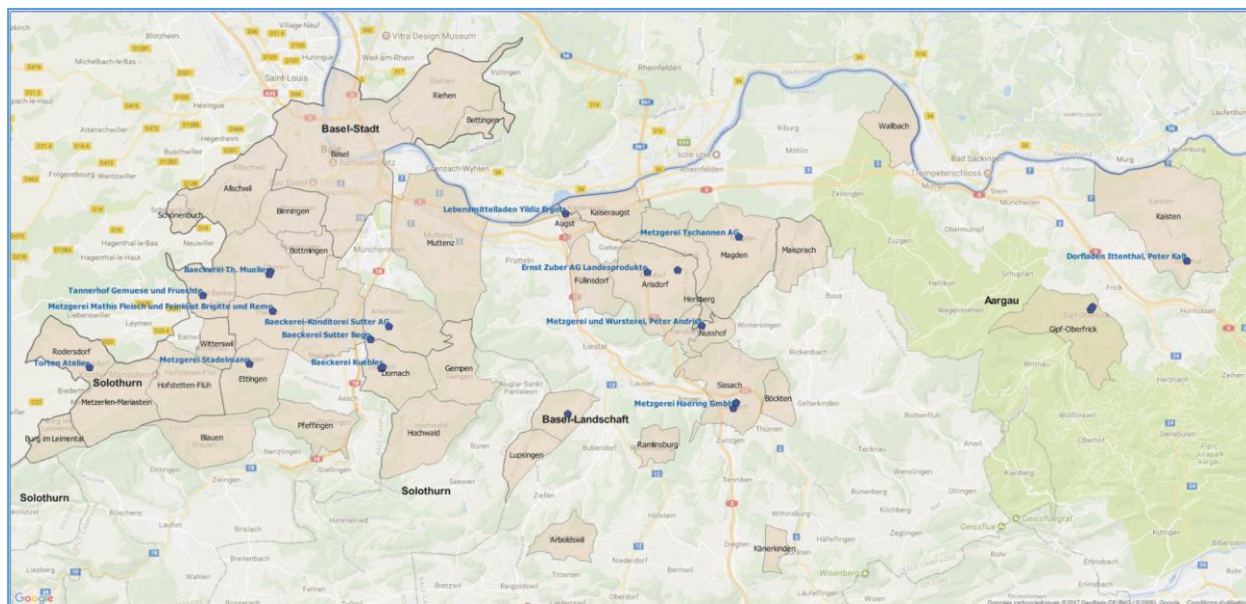
D'autre part, la sélection porte sur les commerces de détail alimentaire en magasin spécialisé suivants :

- Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé (472100) ;
- Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (472200) ;
- Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé (472400) ;
- Commerce de détail de produits laitiers et d'œufs (472901).

A faire : description des entretiens: combien d'entretiens, où quand comment...

4.2. Résultats

Carte : liste des commerces à interroger.



Carte 6 : liste des restaurants à interroger

